

PV du Conseil Coopératif EMU
jeudi 23 avril 2019 à 18h30
- Hôtel d'entreprises de Barcelonnette -



Présents : C. Gouron – D.DelaFuente - I. Lenogue - B. Lions – X. Fribourg – B. Champenois (à distance)

Invité à titre consultatif au conseil : Aleth Meyran - JM Payot

Excusés : B. Champenois (pdt) - M. Meyran - M. Sicello – M. Coquillard - S. Breton - R. Robillard

> X. Fribourg explique que B. Champenois étant malade il participera à distance par téléphone au Conseil coopératif.

> Aleth Meyran explique que Michel Meyran souhaite prendre de la distance avec EMU pour le moment.

> X. Fribourg indique que l'AG de l'association du Planet aura lieu le samedi 15 juin avec la possibilité de venir présenter EMU auprès des membres.

> C.Gouron explique que EMU a cotisé pour 150 € à Energie Partagée + 150 € auprès des Centrales Villageoises pour soutenir ces structures et bénéficier de leur appui technique en retour.

> JM Payot donne quelques infos sur les sites de la communauté de communes avec une étude CCVUSP sur les toits Teknoparké + déchetterie et avancement positif pour l'installation de panneaux sur les toits de la station d'épuration de St Pons. A priori la CCVUSP assurera en direct l'aménagement de ces toits ou bien avec Véolia pour la STEP de St Pons.

Le toit des Pompiers à Craplet est en train d'être refait et il sera sans doute possible de l'équiper car il est bien orienté : à discuter avec le département en charge des services de secours et de la gestion du bâtiment. Aleth informe également que Denis Roche a rencontré Omars pour les toits de l'entreprise aux Thuiles.

> Avant de traiter l'ordre du jour Aleth Meyran partage son interrogation sur le toit de Isabelle Lenogue à Méolans par rapport à un risque de masque ombragé induit par un arbre du jardin. Il semble que cette ombre soit limitée aux couchers de soleil en période hivernale avec la possibilité de décaler le champ photovoltaïque vers l'est afin d'éviter cet inconvénient sur le coin ouest.

Elle interroge également la pertinence du toit chez Cugnet aux Allemands en raison de son inclinaison possiblement insuffisante et de la nécessité de renforcement de toiture pour le projet. La question sera posée à Rafaël Robillard.

Aleth propose qu'un autre travail d'expertise soit conduit sur ces dossiers avec un autre prestataire ou avec Energie partagée.

Après discussion, les membres du conseil coopératif rappellent leur confiance en l'expertise de Rafaël Robillard et il est décidé de ne pas tout reprendre à zéro. Des réponses seront toutefois apportées sur les points soulevés par Aleth.

Ordre du jour :

1/ Faire finaliser les pièces exigées par l'ABF et obtenir l'autorisation au titre de l'urbanisme pour le toit de l'école de Barcelonnette

> JMPayot signale qu'il y a eu un peu de retard et que la commune a passé commande vers la mi-avril auprès du dessinateur Sylvain Donnadiou pour compléter les plans demandés par l'ABF. Ce décalage constitue une difficulté car les plans ne seront pas livrés avant mi-mai. JM Payot veillera à faire le lien pour que ce délai soit si possible respecté. Après il faudra les transmettre à l'ABF et attendre l'avis définitif.

Ce dossier est stratégique car l'obtention de l'autorisation de l'ABF conditionne toute la première grappe des 3 toits prévus. En cas de refus d'autorisation, l'ensemble de la grappe sera remise en question et il faudra trouver un autre toit important parmi les toits repérés par Energéthic04.

Un contact doit être repris avec le maire de Barcelonnette par CGouron pour insister sur cet aspect. La complexité de ce dossier, sa faible rentabilité et les retards constituent un obstacle important au démarrage de EMU. Il faut donc un soutien renforcé du maire pour obtenir des certitudes quant à l'autorisation au titre de l'ABF et de l'urbanisme + une participation renforcée de la commune au capital de EMU (actuellement 500€) et enfin pour la mobilisation des parents d'élèves pour une nouvelle levée de souscriptions.

Suite à un débat les membres proposent de négocier avec la commune de Barcelonnette pour équiper prioritairement d'autres toits de bâtiments communaux avec des caractéristiques + simples et un rendement + important que celui de l'école : par exemple le toit des services techniques

2/ Prendre RDV avec le Pays Sud pour présenter la situation et solliciter l'assistance technique du chargé de mission Energie

> X. Fribourg avait échangé rapidement avec Roger Masse le pdt du Pays qui était plutôt ouvert à cette idée mais souhaitait attendre le retour de sa directrice Coralie Seweryn qui était en congé maternité. X.Fribourg a échangé rapidement avec Coralie Seweryn quelques jours après sa reprise. Cette dernière doit faire le point avec Bastien Evon et avec son président pour évaluer les thèmes intéressant le Pays SUD et les modalités du partenariat.

X.Fribourg reprendra contact avec Coralie avec pour objectif de préciser ce sujet d'ici fin mai. Si une réunion de travail doit avoir lieu, la date sera partagée avec les autres membres du conseil.

3/ Travailler avec Energie Partagée pour finaliser les tableaux financiers relatifs à la première grappe >

Les tableaux ont été préparés par Rafaël Robillard avec l'outil des Centrales Villageoises mais certains aspects sont difficiles à maîtriser notamment la valeur actualisée nette à 20 ans.

Vincent Baggioni de Energie Partagée a donné à Bernard un autre modèle de tableau + simplifié et Jacky Haudouin avait analysé les tableaux en validant la faisabilité financière de l'opération de la première grappe.

Toutefois Claude Gouron explique qu'il est important que le Conseil Coopératif puisse maîtriser les éléments pour les échanges avec les banques et avoir 100 % de certitudes et de compréhension sur la fiabilité du montage financier. Claude Gouron a donc obtenu l'accord de François Manuel (qui est coopérateur chez EMU) pour analyser ensemble les tableaux financiers. RDV à caler après la période fiscale vers le 8/10 mai.

4 / Déposer les demandes de rachat auprès de ENEDIS pour la première grappe >

Didier de la Fuente est OK pour déposer les 3 demandes de raccordement ENEDIS dès que l'avis favorable sera accordé pour le toit de l'école.

5/ Travailler avec Energie partagée à la création de supports de communications et un plan de comm (réseaux sociaux, crowdfunding, presse...) pour mobiliser de nouveaux souscripteurs locaux (objectif 15 000€). Idéal = mobilisation des familles de l'école.

Aleth Meyran rappelle le savoir-faire de Energie partagée pour ce volet communication. Elle a les modèles de convocation utilisés par Energie Collective à Embrun.

Après un débat sur le sujet, il est décidé de tenir les membres bien informés de la situation et des difficultés notamment par rapport au toit de l'école de Barcelonnette.

Un choix collectif a été fait pour prioriser ce toit parmi la première grappe en raison de son aspect pédagogique, de la motivation forte de la commune qui a immédiatement soutenu EMU et donc il faut expliquer clairement pourquoi ce dossier est encore bloqué.

Aleth explique que Denis du Conseil de Développement est venu présenter la remorque photovoltaïque auprès des classes de l'école avec un grand succès auprès des élèves et des professeurs. Il y a donc déjà une sensibilisation favorable à la production d'énergie PV

6 / convoquer l'assemblée générale annuelle des coopérateurs. > La précédente AG a eu lieu le 9 mai 2018.

Idéalement il était souhaité de pouvoir réunir l'AG après avoir reçu une décision définitive de l'ABF et de la commune pour le toit de l'école de Barcelonnette. Après un débat sur le sujet, il est décidé de ne plus trop attendre et de tenir les membres bien informés de la situation, des avancées mais aussi des difficultés notamment par rapport au toit de l'école de Barcelonnette.

Claude Gouron insiste aussi sur le fait que EMU est une coopérative avec un travail uniquement bénévole sur des sujets techniques prenant du temps et que tous les coopérateurs doivent aussi bien comprendre qu'ils

doivent s'impliquer s'ils veulent des résultats + rapides. Il faudra aussi expliquer la difficulté née du départ pour raisons professionnelles de Rafaël Robillard et la volonté du président Champenois de passer la main en raison de la quantité de travail et de difficultés personnelles.

Un choix collectif a été fait pour prioriser ce toit parmi la première grappe en raison de son aspect pédagogique, de la motivation forte de la commune qui a immédiatement soutenu EMU et donc il faut expliquer clairement pourquoi ce dossier est encore bloqué.

Les coopérateurs proposent **le samedi 8 juin à partir de 17h00** pour l'AG en espérant avoir d'ici là des décisions pour le toit de l'école. Cela devra être validé lors du prochain conseil en terme de compatibilité avec les agendas de chacun. Isabelle et Bernadette se chargent de voir si la salle du haut de l'hôtel de ville est disponible, de pointer les membres à jour et de préparer une convocation. Un texte de convocation expliquant la situation actuelle serait à écrire pour que les membres soient informés et que l'AG soit efficace. XF propose d'y contribuer et d'échanger avec Bernard Champenois avant validation par le conseil coopératif.

Aleth indique que Vincent Baggioni d'Energie Partagée est Ok pour venir à l'AG et nous aider pour l'animation. C'est une bonne idée. Elle suggère aussi de faire venir un représentant de NegaWatt pour 1 animation sur les économies d'énergies. Les membres du conseil considèrent que cela ferait trop pour l'AG et proposent plutôt que cette présentation puisse avoir lieu lors d'une autre rencontre de EMU.

Afin de préparer cette AG un prochain Conseil Coopératif sera réuni le **jeudi 9 mai à 18h30** à l'hôtel d'entreprises.

Les membres présents du conseil demandent à Aleth si elle serait candidate pour être présidente mais elle ne souhaite pas se présenter. Aucun autre membre présent ne semble intéressé à ce jour. X.Fribourg indique que cela ne lui est matériellement pas possible pour le moment.

7/ Obtenir confirmation de la subvention de la région pour les missions d'AMO

X.Fribourg indique que la réponse de la Région Paca pour la subvention relative à l'assistance à maîtrise d'ouvrage interviendra courant juin.

Bernard a été sollicité pour démontrer que les entreprises qui seront consultées seront des artisans labellisés RGE (référént garant environnement). Il s'en est occupé avec l'entreprise SS2E de Christophe NEVES. Didier alerte sur les coûts importants que généreront les déplacements pour un prestataire en AMO qui viendrait de loin (Marseille...). C'est un savoir-faire particulier et si on mobilise une entreprise locale, elle ne pourra pas candidater aux appels d'offres pour la fourniture et la pose des panneaux...

Pour recueillir des infos à ce sujet, Aleth se charge de contacter EnerGuil (Queyras) et Energie Collective (Embrun) pour savoir quelle entreprise a fait la maîtrise /assistance à maîtrise d'ouvrage chez eux ?

8/ Obtenir le prêt bancaire et finaliser le montage avec Energie partagée pour une ouverture de compte d'associé dans la période entre les chantiers et les premières recettes de ventes d'électricité

Claude Gouron et B.Champenois avaient rencontré Jacky Haudouin qui est aussi administrateur de la banque solidaire La NEF. Cette banque semble + capable de faire un prêt que le Crédit Agricole peut coutumier de ce type de projet photovoltaïque et qui demande des garanties très fortes.

Aux yeux des banques, la crédibilité du projet est affaibli par les très faibles montants investis par les collectivités. C.Gouron propose donc de prendre RDV avec la présidente de la CCVUSP pour proposer que la Communauté de communes souscrive pour un montant important (entre 5 et 10000€) montrant que les élus sont solidaires et apportent de la crédibilité au projet.

Un appel public à souscription sera relancé dès l'autorisation obtenue pour le toit de l'école afin de mobiliser de nouveaux habitants et dans l'objectif de réunir environ 10 000 € supplémentaires. Dans ces conditions la trésorerie de EMU serait confortée tout en pouvant investir dans la première grappe.

9/ Trouver un prestataire pour la mission d'AMO et lancer les consultations d'entreprises

Pour recueillir des infos à ce sujet, Aleth se charge de contacter EnerGuil (Queyras) et Energie Collective (Embrun) pour savoir quelle entreprise a fait la maîtrise /assistance à maîtrise d'ouvrage chez eux ?

X.Fribourg propose que toutes les entreprises d'électricité de l'Ubaye soient informées de l'existence de EMU afin en retour de bien connaître leurs domaines possibles d'intervention.

Séance levée à 20h30